

Bulletin technique Agriculture biologique

Elevage herbivore et cultures associées Nouvelle-Aquitaine

La gestion de l'herbe de 2019 se prépare dès maintenant !

Fauche précoce ? Pensez à l'apport de matière organique !

L'apport à l'automne de la fertilisation organique peut être favorable aux prairies menées « en fauche précoce ».

De nombreuses observations de parcelles font état d'un meilleur redémarrage de ces prairies dès la sortie de l'hiver en comparaison de celles ayant eu un apport fin d'hiver. En effet, à l'automne, les éléments fertilisants sont utilisés par les plantes et les micro-organismes présents.



Crédit photo : CDA 87

En pratique, il est proposé d'apporter 15 à 20 tonnes de fumier par hectare sur prairie en fauche précoce, sur sol portant et sur un couvert dont les refus ont été fauchés ou broyés. Cet apport automnal diminuera la charge de travail printanier et sécurisera l'efficacité des apports organiques même en printemps sec.

L'ébousage pour améliorer la qualité des prairies

L'opération d'**ébousage** consiste à écarter les bouses dans les prairies à l'aide d'outils comme la herse ébouseuse ou plus simplement un train de pneus traîné par un tracteur.

Un ébousage systématique est conseillé **après le dernier pâturage de fin d'automne à partir du mois de novembre**. Les bouses se présentent en galettes rigides qui ne se dégradent que très lentement (quasiment peu d'insectes coprophages à cette saison).

Au printemps suivant, l'herbe pousse irrégulièrement dans la prairie. Aux endroits des anciennes bouses, l'herbe forme alors des touffes qui ne sont pas consommées par les animaux, ce qui occasionne des refus et donc un gaspillage significatif.

Au lieu de considérer les bouses comme un inconvénient, il faut plutôt les voir comme **une mine d'éléments fertilisants** pour la prairie. En effet, l'ébousage répartit les éléments fertilisants restitués par les bouses ; cette pratique équivaut à un apport de **20 à 35 unités d'azote**.

Pour ébouser dans de bonnes conditions, il faut respecter **3 conditions essentielles** :

- la prairie doit être pâturée assez ras
- les conditions climatiques doivent être favorables, c'est-à-dire suffisamment humides. L'ébousage par temps de gel est fortement déconseillé !

- la portance du terrain doit limiter l'impact négatif du passage des engins. Pour cela, vérifiez le gonflage de vos pneumatiques et préférez des pressions « basses » (maximum 1 bar).

Rabattre la hauteur d'herbe

Suivant les secteurs géographiques ayant reçu une pluviométrie automnale en 2018, au-delà de l'ébousage, il est essentiel de **rabattre la hauteur d'herbe** par le pâturage sur les différentes parcelles en prairie, notamment pour les systèmes qui ne font pas de pâturage hivernal.

Autour de 4-5 cm, c'est idéal. La première pousse de printemps n'en sera que meilleure car la totalité des espèces présentes auront de la lumière.

Amendement calcique et gyrobroyage

Selon le niveau d'intensification des prairies, ce sera aussi le moment de réaliser un **amendement calcique**, si ce n'est pas encore fait, pour les départements possédant des sols acides (roche mère granitique notamment).

Les prairies fauchées ont des besoins d'entretien annuels allant de **200 à 300 kg de CaO/ha** (fonction du taux de légumineuses).

Enfin, pensez à **gyrobroyer les vivaces et autres adventices** des prairies.



Crédit photo : CDA 87

Surpâturage et prairies

Cette année 2018 aura été marquée par une sécheresse estivale et automnale. Beaucoup de couverts ont été dégradés et il pourra être nécessaire de réaliser un sursemis au printemps pour les parcelles les plus touchées.

Le surpâturage a aussi pu infester les animaux. N'hésitez pas à faire des coprologies à l'entrée en bâtiment.

Enfin, les semis de prairies n'ont pas toujours réussi. Un sursemis de céréales (triticale - seigle), additionné de vesce, à raison de 100 à 130 kg/ha, est possible. L'objectif est de densifier le couvert pour le faucher au printemps et protéger la prairie présente, mais peu développée, pour passer l'hiver.

Conseils issus de l'ancien programme Herbe et Fourrages Limousin, publiés par les Chambres d'agriculture de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Ressources

Bulletin de Santé du Végétal



Consulter le BSV Prairies, ainsi que toutes les éditions BSV parues, rendez-vous sur la page BSV de la Chambre régionale d'agriculture : bsv.na.chambagri.fr

Pour recevoir d'autres éditions BSV Nouvelle-Aquitaine, inscrivez-vous directement en ligne (gratuit) : <http://archives.emailing-asp.com/4/3360/inscription.html>

Numéro 4 de ProFilBio

Septembre 2018

« Le trimestriel de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine »



Revue technique dédiée à l'AB, publiée par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et la Fédération régionale de l'AB de Nouvelle-Aquitaine.

Dans chaque numéro, une rubrique est consacrée à l'Élevage Herbivore !

➤ **Pour recevoir les prochains numéros de ProFilBio** (envoi mail), merci de vous inscrire (gratuit) en cliquant sur le lien suivant : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/>

➤ **Pour consulter les précédents numéros** : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>

➤ **Prochain numéro : décembre 2018**

Newsletter de l'@B

« Les actualités AB des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine »



Vous avez dû recevoir la **newsletter de l'@B de septembre 2018** (parution 1 fois tous les 2 mois). Cette newsletter a pour objectif d'informer les agriculteurs et porteurs de projets des actualités de la bio dans les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.

Elle est mise en ligne sur le site de la CRANA : <https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/actualites/>

Les envois se font par voie informatique et sont réalisés par les CDA (voir contacts en fin de document).

Prochaine newsletter : **décembre 2018**

Contacts en département

Chambre d'agriculture de la **Charente**
Anne-Laure VEYSSET
05 45 24 49 36 - 06 25 64 54 55
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Corrèze**
Stéphane MARTIGNAC : 05 55 21 55 48
stephane.martignac@correze.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Creuse**
Noëllie LEBEAU : 05 55 61 50 31 - 07 71 07 81 16
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Dordogne**
Jacques TOURNADE
05 53 63 56 50 - 07 86 00 40 66
jacques.tournade@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de **Gironde**
Philippe MOUQUOT
05 56 79 64 13 - 06 73 99 94 35
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Landes**
Emmanuel PLANTIER
05 58 85 44 13 - 06 85 09 73 72
emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du **Lot-et-Garonne**
Séverine CHASTAING : 06 77 01 59 97
severine.chastaing@lot-et-garonne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Pyrénées-Atlantiques**
Ludivine MIGNOT : 06 24 44 00 27
l.mignot@pa.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Deux-Sèvres**
Romarix GUITTON
05 49 77 15 15 - 06 82 54 60 16
romaric.chouteau@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Haute-Vienne**
Christophe DERUELLE :
05 87 50 40 62 - 06 24 71 31 91
christophe.deruelle@haute-vienne.chambagri.fr
Nicolas DESMARIS :
05 55 75 11 12 - 06 12 69 84 90
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr

Une publication du groupe régional production « Elevage herbivore et cultures associées », animé par Nicolas DESMARIS (CDA 87).

Ce bulletin a été réalisé par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, l'Europe et l'Agence de l'eau Adour-Garonne

